Aux membres du Conseil Municipal Pont du Moulin 5 2501 BIEL/BIENNE (traduction du texte en allemand)

Bienne, le 14 janvier 2020

Déclaration de groupes interpartis et lettre ouverte : pas de renvoi de la famille Safaryan / Mikayelyan

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux de Biel/Bienne,

Un article de presse du Bieler Tagblatt nous informe que la famille Safaryan / Mikayelyan est sérieusement menacée de renvoi. Les enfants et les parents devraient de plus être renvoyés dans des pays différents, ce qui porterait atteinte à l'entité familiale. C'est contraire aux droits de l'homme, de la famille et de l'enfance https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant - entré en vigueur pour la Suisse le 26 mars 1997).

Nous vous lançons un appel à vous, Conseil Municipal in corpore, vous intimant de faire respecter les droits fondamentaux et vous priant instamment de vous engager en faveur de cette famille et d'en empêcher le renvoi.

Nous avons appris que l'enquête du SEM s'est déroulée de façon irrégulière. Seuls 5 jours ont séparé le dépôt de la demande d'asile de la décision. Aucun examen scrupuleux des motifs réels de fuite et en particulier des raisons de madame n'a été effectué https://www.osar.ch/droit-dasile/procedure-dasile/les-femmes-dans-la-procedure-dasile.html. En 2014 déjà Amnesty International s'était prononcé sur ce cas et avait démontré que le renvoi et la séparation de la famille est inacceptable. Nous savons que les 3 enfants sont nés à Bienne, y ont vécu et grandi, fréquentant jardin d'enfants et école.

Nous vous demandons d'utiliser votre poids politique, de tout faire pour que l'intégrité de la famille soit assurée et que celle-ci puisse rester ici. Des raisons de santé doivent aussi être pris en compte, un des enfants ayant une anomalie rénale et le père étant diabétique. Tout renvoi mettrait leur vie en danger. Cette famille vit ici depuis plus de 8 ans, elle est très bien intégrée, les parents veulent et peuvent travailler – ils ont du reste des offres d'emploi, les connaissances linguistiques sont bonnes. Nous vous demandons de tout faire pour que la famille Safaryan / Mikayelyan obtienne un permis de séjour et de travail, non pas une autorisation provisoire. Il faut absolument empêcher que la famille soit subitement renvoyée, un jour ou une nuit. Ce serait particulièrement traumatisant pour les enfants, rendant leur futur extrêmement incertain et instable.

Nous enjoignons donc le Conseil Municipal d'intervenir et d'insister auprès du SEM par l'intermédiaire de la Police des étrangers et ce pour des raisons de force majeur.

Avec nos salutations respectueuses

Les membres du Conseil de Ville cosignataires

Anna Tanner, Ruth Tennenbaum, Christoph Grupp, Christiane Vlaiculescu-Graf, Alfred Steinmann, Levin Koller, Jarno Bigler, Susanne Claus, Miro Meyer, Salome Strobel, Marc Arnold, Martin Wiederkehr, Maurice Rebetez, Titus Sprenger, Dana Augsburger-Brom, Peter Heiniger, Lena Frank, Myriam Roth, Urs Scheuss, Natasha Pittet, Franziska Molina, Sandra Gurtner Oesch, Pascal Bord, Bettina Epper, Daniela de Maddalena, Selma Meuli,